

**A Bruxelles Saint-Louis - 180 crédits - 3 années - Horaire de jour - En français**

Mémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage :

## HIAB1BA - Introduction

### INTRODUCTION

---

#### Introduction

La Faculté de philosophie, lettres et sciences humaines Saint-Louis propose un bachelier en histoire **biligue français-anglais**. Ce programme, unique en Belgique francophone, associe des cours généraux, des cours de connaissance historique et une formation pratique dans les deux langues. Vous y développerez des compétences scientifiques, linguistiques et interculturelles.

Un test indicatif est organisé durant la première semaine de cours afin de permettre à chaque étudiant-e de situer son niveau en anglais. A tout moment, il est possible de réintégrer le [bachelier unilingue](#).

#### Etudier l'histoire

Étudier l'histoire, cela signifie apprendre à connaître le passé, mais aussi à jeter un regard rétrospectif sur l'aventure humaine et, à travers ce regard, contribuer à la compréhension du monde contemporain et à la construction de celui à venir.

Des études en histoire amènent à étudier et à comprendre d'autres périodes de l'histoire que la nôtre. Elles permettent d'apprendre à jeter des ponts entre les générations et les cultures, passages obligés face à la mondialisation des enjeux humains et environnementaux.

Cela implique, via l'apprentissage de démarches spécifiques, de pouvoir formuler une question de recherche cohérente, de repérer et mobiliser les travaux et les sources disponibles pour ce faire, d'analyser celles-ci en développant une approche critique et raisonnée. Ces différentes étapes du travail historique doivent permettre une maîtrise en profondeur du sujet d'étude, qui pourra alors faire l'objet d'une communication écrite ou orale.

#### Votre profil

Observer et comprendre les réalités passées et présentes, leurs interactions vous passionne ? Vous aimez découvrir de nouvelles choses par vous-même, en menant des recherches dans les bibliothèques et dépôts d'archives ? Acquérir une vaste culture générale

Tout-e étudiant-e peut entamer un deuxième bachelier, parallèlement à son bachelier principal. Il s'agira de compléter le cursus principal avec un minimum de 60 et un maximum de 125 crédits supplémentaires à répartir sur plusieurs années. Le bachelier supplémentaire peut être terminé après le bachelier principal. Une série de cours suivis dans le programme principal sont valorisés dans le cadre du bachelier supplémentaire et ne font donc plus l'objet d'une évaluation. Le grade de bachelier supplémentaire a la même valeur que le grade de bachelier principal et assure un accès immédiat au master correspondant.

Sont possibles des bacheliers supplémentaires en:

- [Bachelier en philosophie \[Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en histoire\]](#)
- [Bachelier en sciences politiques, orientation générale \[Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en histoire\]](#)
- d'autres bacheliers supplémentaires sur demande.

Plus d'informations en contactant l'administration facultaire : [phlb-slb@uclouvain.be](mailto:phlb-slb@uclouvain.be).

## HIAB1BA - Profil enseignement

### COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Au terme de son bachelier, l'étudiant-e aura acquis les compétences suivantes:

#### **1. Acquérir une culture générale et des savoirs interdisciplinaires**

- **Acquérir une vaste culture générale et interdisciplinaire en s'ouvrant à d'autres disciplines et comprendre les liens qu'elles entretiennent avec l'Histoire.**

- Acquérir des savoirs de base dans différentes disciplines de Philosophie & Lettres (« humanistes »), en particulier l'histoire de l'art, la philosophie et la littérature (cadres et balises, thèses principales, vocabulaire et concepts, méthodes et enjeux).
- Acquérir des savoirs de base dans les principales sciences sociales (thèses principales, vocabulaire et concepts fondamentaux, méthodes et enjeux).
- Apprendre à construire un dialogue interdisciplinaire entre différentes sciences humaines et sociales et à problématiser leur rapport aux sciences historiques.

*Les unités d'enseignement (UE) du volet « Formation générale » des deux premiers blocs. Ex. : Introduction à l'économie (Bloc 1) ; Littératures européennes comparées (Bloc 1 et 2) ; Histoire de l'art et archéologie du Moyen Age à nos jours (Bloc 2) ; Psychologie (Bloc 2).*

- **Développer des savoirs complémentaires à l'Histoire.**

- Acquérir des connaissances approfondies dans un ou plusieurs champ(s) disciplinaire(s) complémentaire(s) à l'histoire.

*L'ensemble des crédits à choisir en blocs 1 et 2 parmi Sociologie, Psychologie, Economie, Droit ; les modules thématiques proposés en blocs 2 et 3.*

#### **2. Acquérir des savoirs de spécialité.**

- Développer des savoirs spécialisés dans les domaines de la discipline historique et comprendre les enjeux de la discipline.

- Acquérir une connaissance de base des principales questions de l'histoire des sociétés depuis l'Antiquité (cadres, balises, évolutions, cadre interprétatif, controverses historiographiques), en ce compris l'histoire de l'espace belge.

*Les UE du volet « Connaître l'histoire » relevant du bloc 1 : Histoire des sociétés occidentales ; Histoire de Belgique ; Histoire du temps présent ou Geopolitics.*

- Acquérir une connaissance approfondie des différentes périodes et de différents domaines de l'Histoire (cadres, balises, évolutions, cadre interprétatif, controverses historiographiques), en incluant les aspects socio-économiques, politiques et institutionnels, culturels et religieux, de façon à pouvoir contextualiser de façon critique toute question historique.

*Les UE du volet « Connaître l'histoire » dans les blocs 2 et 3 : Ex : Histoire approfondie de l'Antiquité ; Histoire approfondie de l'époque temporaire ; Histoire approfondie du moyen âge ; Histoire approfondie des temps modernes ; Anthropologie historique (bloc 3)*

- Acquérir une connaissance de base du développement de l'historiographie des origines à nos jours (principaux courants et auteurs, écoles et méthodes).

*Historiographie (Bloc 2) ; Anthropologie historique (bloc 3)*

- Acquérir les techniques d'analyse et d'interprétation des sources historiques, ainsi qu'une conscience réflexive et critique dans la pratique de la démarche historique :

- Comprendre les enjeux épistémologiques élémentaires de la connaissance historique.
- Maîtriser et être capable de justifier théoriquement le cheminement de la connaissance historique, de l'élaboration d'une question à la mise en intrigue, en passant par les étapes successives de la critique documentaire (critique externe, critique interne, critique de confrontation).
- Maîtriser la typologie des ressources documentaires utiles à l'historien.
- Être capable d'identifier et d'utiliser les ressources documentaires pertinentes pour la résolution d'un problème historique, tant au niveau des instruments de travail, des travaux (« littérature secondaire ») que des sources primaires.
- Maîtriser des techniques de base nécessaires à l'exploitation et à l'interprétation pertinentes de sources historiques, en particulier la paléographie et les méthodes quantitatives.

*L'ensemble des UE du volet « Faire de l'histoire - Théorie » : Critique des sources de l'information (bloc 1) ; Ressources documentaires en histoire (bloc 1) ; Heuristique des différentes périodes de l'histoire (bloc 2) ; Paléographie et diplomatique (bloc 2) ; Méthodes quantitatives en histoire (Bloc 3).*

- S'initier à la mise en Œuvre d'une question de recherche en histoire et maîtriser les outils et méthodes de travail propres à la discipline.
  - Pouvoir utiliser les principaux outils de référence dans les différents domaines de l'histoire.

Les périodes de l'histoire, de l'aube de l'humanité jusqu'au temps présent, sont approchées de manière à sensibiliser aux divers axes et échelles de l'enquête historique, tels que l'histoire globale, l'histoire thématique, l'histoire mémorielle.

Bloc  
annuel

1 2 3

○ BHIST1286	Heuristique des différentes périodes de l'histoire	Eric Bousmar (coord.) Dominique Longrée Antoine Renglet (supplée) Bérengère Piret Quentin Verreycken	PR [q1] [60h] [5 Crédits]		x	
○ BHIST1227	Paléographie et diplomatique	Philippe Desmette	PR [q1] [45h] [4 Crédits]		x	
○ BHIST1226	Historiographie	Philippe Desmette Florence Liard (supplée) Philippe Desmette)	PR [q2] [45h] [4 Crédits]		x	
○ BHIST1282	Histoire approfondie de l'antiquité	Florence Liard	PR [q2] [60h] [5 Crédits]		x	x
○ BHIST1283	Histoire approfondie du moyen âge	Eric Bousmar	PR [q1] [60h] [5 Crédits]		x	x
○ BHIST1284	Histoire approfondie des temps modernes	Serge Dauchy Philippe Desmette	PR [q1] [60h] [5 Crédits]		x	x
○ BHIST1285	Histoire approfondie de l'époque contemporaine	Antoine Renglet Antoine Renglet (supplée) Bérengère Piret)	PR [q2] [60h] [5 Crédits]		x	x
○ BHIST1312	Anthropologie historique	Eric Bousmar	PR [q1] [30h] [5 Crédits]		x	x
○ BHIST1295	Gender, Power & Society in Medieval & Renaissance Europe	Eric Bousmar	PR [q2] [30h] [5 Crédits]		x	x
○ BHIST1315	Méthodes quantitatives en histoire	Nathalie Tousignant	PR [q2] [30h] [4 Crédits]			x
○ BHIST1311	Introduction à la géographie historique	Sébastien Dubois	PR [q1] [30h] [5 Crédits]			

				Bloc annuel		
				1	2	3
✘ BLANG1121	Espagnol	Cristal Huerdo Moreno	ES [q1+q2] [60h] [5 Crédits] 🌐		x	
✘ BROMA1117	Italien I	Sebastiano Ferrari Chiara Nannicini (coord.)	IT [q1+q2] [15h+60h] [5 Crédits] 🌐		x	
✘ BROMA1294	Auteurs latins I 🟡	Dominique Longrée	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐		x	

o Cours à option

Choix de 5 crédits en bloc 2 et choix de 10 crédits en bloc 3.

✘ BGERM1270	English literature : From the beginning of the English novel to the Victorian Age	Ingrid Bertrand	EN [q1] [30h+7h] [5 Crédits] 🌐		x	x
✘ BGERM1271						

## PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

### Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique
- En fin de cycle uniquement, il peut transformer un prérequis en corequis.

Pour plus d'information, consulter le réglement des études et des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>).

### # Tableau des prérequis

**BHDPO1315** "EU politics" a comme prérequis BESPO1164

- BESPO1164 - Geopolitics

**BHIST1228** "Séminaire d'histoire contemporaine" a comme prérequis BHIST1111 ET BHIST1112 ET BHIST1118

- BHIST1111 - Critique des sources d'information
- BHIST1112 - Ressources documentaires en histoire
- BHIST1118 - Initiation à la recherche historique

**BHIST1229** "Séminaire d'histoire de l'antiquité" a comme prérequis BHIST1111 ET BHIST1112 ET BHIST1118

- BHIST1111 - Critique des sources d'information
- BHIST1112 - Ressources documentaires en histoire
- BHIST1118 - Initiation à la recherche historique

**BHIST1230** "Séminaire d'histoire des temps modernes" a comme prérequis BHIST1111 ET BHIST1112 ET BHIST1118

- BHIST1111 - Critique des sources d'information
- BHIST1112 - Ressources documentaires en histoire
- BHIST1118 - Initiation à la recherche historique

**BHIST1231** "Séminaire d'histoire du moyen âge" a comme prérequis BHIST1111 ET BHIST1112 ET BHIST1118

- BHIST1111 - Critique des sources d'information
- BHIST1112 - Ressources documentaires en histoire
- BHIST1118 - Initiation à la recherche historique

**BHIST1286** "Heuristique des différentes périodes de l'histoire" a comme prérequis BHIST1112

- BHIST1112 - Ressources documentaires en histoire

**BHIST1291** "Seminar on 19th and 20th c. European history" a comme prérequis BHIST1111 ET BHIST1112 ET BHIST1118

- BHIST1111 - Critique des sources d'information
- BHIST1112 - Ressources documentaires en histoire
- BHIST1118 - Initiation à la recherche historique

**BHIST1291A** "Seminar on 19th and 20th c. European history - (niveau approfondi)" a comme prérequis BHIST1229 OU BHIST1231 OU BHIST1230 OU BHIST1293 OU BHIST1228 OU BHIST1291

- BHIST1229 - Séminaire d'histoire de l'antiquité
- BHIST1231 - Séminaire d'histoire du moyen âge
- BHIST1230 - Séminaire d'histoire des temps modernes
- BHIST1293 - Research Seminar : Civilizations of Ancient Greece and Rome
- BHIST1228 - Séminaire d'histoire contemporaine
- BHIST1291 - Seminar on 19th and 20th c. European history

**BHIST1293** "Research Seminar : Civilizations of Ancient Greece and Rome" a comme prérequis BHIST1111 ET BHIST1112 ET BHIST1118

- BHIST1111 - Critique des sources d'information
- BHIST1112 - Ressources documentaires en histoire
- BHIST1118 - Initiation à la recherche historique

**BHIST1293A** "Research Seminar : Civilizations of Ancient Greece and Rome - (niveau approfondi)" a comme prérequis BHIST1229 OU BHIST1231 OU BHIST1230 OU BHIST1293 OU BHIST1228 OU BHIST1291

- BHIST1229 - Séminaire d'histoire de l'antiquité
- BHIST1231 - Séminaire d'histoire du moyen âge
- BHIST1230 - Séminaire d'histoire des temps modernes
- BHIST1293 - Research Seminar : Civilizations of Ancient Greece and Rome
- BHIST1228 - Séminaire d'histoire contemporaine
- BHIST1291 - Seminar on 19th and 20th c. European history

**BHIST1313** "Séminaire : enjeux et débats. L'historiographie et le métier -euit n9aLe -1 54.4 8 Tf 1 0 0 -1 12.8000019 80.57299805 Tm [(BHIST129

- BHIST1229 - Séminaire d'histoire de l'antiquité
- BHIST1231 - Séminaire d'histoire du moyen âge
- BHIST1230 - Séminaire d'histoire des temps modernes
- BHIST1293 - Research Seminar : Civilizations of Ancient Greece and Rome
- BHIST1228 - Séminaire d'histoire contemporaine
- BHIST1291 - Seminar on 19th and 20th c. European history

**BROMA1294** "Auteurs latins I" a comme prérequis BLANG1116 OU BROMA1122

- BLANG1116 - Initiation à la langue latine
- BROMA1122 - Traduction et explication de textes latins

**BSPOL1215** "International Organizations" a comme prérequis BESPO1165

- BESPO1165 - Political Science

○ BHIST1112	Ressources documentaires en histoire	Florence Liard	FR [q1] [30h] +15h] [5 Crédits]
○ BESPO1164	Geopolitics	Jeroen Joly	EN [q2] [30h] [5 Crédits]
○ BHIST1116	Archéologie et patrimoine de l'antiquité	Florence Liard	FR [q2] [30h] [5 Crédits]
○ BHIST1115	Histoire de Belgique et des anciens Pays-Bas	Eric Bousmar	FR [q2] [45h] [5 Crédits]
○ BGERM1263	Civilisation of English-speaking territories	Marleen Cré	EN [q1] [30h] [5 Crédits]

## ○ Langues

○ BLANG1120	Anglais	Marleen Cré	EN [q1+q2] [0h +45h] [5 Crédits]
-------------	---------	-------------	--

## HIAB1BA - 2e bloc annuel

---

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

---

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

### o Contenu de la formation :

---

#### o Formation générale

● BDRAN1220

● BHIST1291



✘ BGERM1361 Valentina Brogna	Cross-cultural approaches to English literature, (post)colonial and/or (post)modern perspectives and rewritings of the great classics	Ingrid Bertrand	EN [q2] [30h+8h] [5 Crédits] 🌐 🌐
✘ BHDPO1315	EU politics 🇺🇦	Valentina Brogna	EN [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
✘ BSPOL1215	International Organizations 🇺🇦	Valentina	🇺🇦

**HIAB1BA - 3e bloc annuel**

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

**o Contenu de la formation :****o Formation spécialisée**

○ BHIST1282	<a href="#">Histoire approfondie de l'antiquité</a>	Florence Liard	[FR] [q2] [60h] [5 Crédits] ⊖ 🌐
○ BHIST1283	<a href="#">Histoire approfondie du moyen âge</a>	Eric Bousmar	[FR] [q1] [60h] [5 Crédits] ⊕ 🌐
○ BHIST1284	<a href="#">Histoire approfondie des temps modernes</a>	Serge Dauchy Philippe Desmette	[FR] [q1] [60h] [5 Crédits] ⊖ 🌐
○ BHIST1285	<a href="#">Histoire approfondie de l'époque contemporaine</a>	Antoine Renglet 41.995998 cm -1 0 0 -1 0 0 m1 0 I S Q 0 0 1 rg BT /F1m 39.067001 0 I	



## HIAB1BA - Informations diverses

### CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.  
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

#### SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

### Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiants qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/examen-d-admission-aux-etudes-universitaires-de-1er-cycle.html) (https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/examen-d-admission-aux-etudes-universitaires-de-1er-cycle.html) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

#### Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique dans le respect des délais fixés par celui-ci.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

### Conditions d'accès spécifiques

- L'accès aux études de 1er cycle (bacheliers) aux candidats de nationalité hors Union européenne qui ne sont pas assimilés aux ressortissants belges est conditionné aux critères suivants :
  - ne pas avoir obtenu de diplôme d'enseignement secondaire depuis plus de 3 ans maximum. Exemple: pour une demande d'admission pour l'année académique 2023-2024, vous devez avoir obtenu votre diplôme lors des années académiques 2020-2021, 2021-2022 ou 2022-2023. En Communauté française de Belgique, l'année académique s'étend du 14 septembre au 13 septembre.
  - ne pas être déjà titulaire d'un diplôme de 1er cycle
- Les candidats, quelle que soit leur nationalité, disposant d'un diplôme d'études secondaires d'un pays hors Union européenne, doivent avoir obtenu une moyenne de 13/20 minimum ou, à défaut, d'avoir obtenu cette moyenne, avoir réussi une année d'études en Belgique (par exemple spéciale Maths/sciences).
- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays de l'Union européenne**, la demande d'admission **doit** contenir l'équivalence de votre diplôme ou, à tout le moins, la preuve du dépôt de la demande d'équivalence auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [service compétent](#).

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).

## Accès par valorisation des acquis de l'expérience

### **Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)**

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiants acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant.

## Conditions particulières d'accès à certains programmes

- Accès aux études de

## PÉDAGOGIE

---

### Cours, séminaires

En fonction du contenu et de l'objectif de chaque cours ou séminaire, l'enseignement se présente sous la forme d'exposés suivis, d'échanges et de questions entre l'enseignant-e et les étudiant-es, de présentations de travaux ou encore de conférences suivies de discussions. Les unités d'enseignement de spécialisation se donnent en petits groupes et l'équipe pédagogique est constituée d'enseignant-es-chercheur-ses disponibles pour les étudiant-es.

La localisation à Bruxelles offre l'avantage d'un accès direct aux grandes bibliothèques et dépôts d'archives indispensables à l'apprentissage personnel du métier d'historien-ne. Par ailleurs, la formation inclut également une initiation concrète à l'exploitation des sources non textuelles : images, monuments, lieux historiques.

### Des aides méthodologiques

Quel que soit le programme de bachelier, l'UCLouvain Saint-Louis - Bruxelles accorde une place importante à l'accompagnement pédagogique. Le Service d'orientation et d'accompagnement vers la réussite#(SOAR) propose diverses activités de soutien ou de remédiation, et est disponible pour rencontrer les étudiant-es qui le souhaitent.

## EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

---

**Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».**

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

- [Master \[120\] en langues et lettres anciennes, orientation orientales](#) (Louvain-la-Neuve) et [Master \[60\] en langues et lettres anciennes, orientation orientales](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en philosophie](#) (Louvain-la-Neuve) et [Master \[60\] en philosophie](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en études européennes](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en sciences politiques, orientation générale](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[60\] en information et communication](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en sciences politiques, orientation relations internationales](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en sociologie](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en anthropologie](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[60\] en sociologie et anthropologie](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en criminologie](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en sciences des religions](#) (Louvain-la-Neuve)

## GESTION ET CONTACTS

---

### L'administration facultaire

02 211 79 89 - [phlb-slb@uclouvain.be](mailto:phlb-slb@uclouvain.be)

Bureau : Ommegang 6 - 2e étage - bureau OM 207

Permanences : du lundi au vendredi, de 10h à 12h30

### Dérogation pour non-finançabilité

La [demande de dérogation](#) doit parvenir pour le 30 septembre 2023 au plus tard à l'adresse suivante: [derogation-inscription-slb@uclouvain.be](mailto:derogation-inscription-slb@uclouvain.be).

## Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

SSH/PHLB

Faculté de philosophie, lettres et sciences humaines Saint-Louis (PHLB)

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

Secteur des sciences humaines (SSH)

PHLB

Boulevard du Jardin Botanique 43 - bte  
1000 Bruxelles

Mandat(s)

- Doyen : Philippe Desmette

Jury

- présidente: [Nathalie Tousignant](https://uclouvain.be/repertoires/nathalie.tousignant) (<https://uclouvain.be/repertoires/nathalie.tousignant>)
- secrétaire: [Berangere.Piret@uclouvain.be](mailto:Berangere.Piret@uclouvain.be)
- 3e membre du jury: [Eric Bousmar](https://uclouvain.be/repertoires/eric.bousmar) (<https://uclouvain.be/repertoires/eric.bousmar>)